

Image not found or type unknown



Demande de renseignement sur un mariage franco-tunisien

Par **angebleu**, le **05/12/2007** à **21:51**

Bonjour, je vous écris parce que je suis française et que je veux me marier avec un tunisien qui est malheureusement sans papiers. Il a un visa italien et cela fait 4 ans que je le connais. Et quand je demande pour le mariage il dit comme quoi il faut qu'il rentre obligatoirement en Tunisie, parce que la loi a changé. Il faut qu'il reste au moins 6 mois là-bas et moi je ne veux pas qu'il rentre. Que dois-je faire ? Je vous remercie d'avance pour votre réponse.